



P. 4
Direction
de l'action
culturelle et
éducative



P. 6

Quel avenir
pour la
mairie?



P. 7

Des
mesures
pour la
MARPA

N° 110 – FÉVRIER 2021

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Action culturelle et éducative Un des projets phares de ce nouveau mandat

La nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 a inscrit dans son plan de mandat 2020-2026 la création d'une direction de l'action culturelle et éducative regroupant le service de la bibliothèque multimédia d'une part, et le service enfance

jeunesse d'autre part. Leur regroupement au sein d'une même direction a pour vocation d'encourager les synergies dans la mesure où leurs missions sont orientées principalement en direction des enfants et de la jeunesse. Ainsi, la

commune souhaite pouvoir aujourd'hui maîtriser davantage les conditions d'organisation et les coûts des activités proposées dans le cadre de l'accueil des enfants lors des garderies périscolaires, des mercredis, des petites et grandes vacances. ■

Je me suis souvent exprimé pour indiquer que la densité et la diversité de nos associations locales contribuaient à renforcer les liens sociaux et amenaient au quotidien de la cohésion, du partage, de la solidarité. Au regard de la crise sanitaire actuelle, ces mots résonnent encore plus fortement et ne sont finalement pas que des vagues affirmations jetées sur une feuille de papier. Car lorsque, comme ces derniers mois et semaines, nous sommes privés de cette dimension, de cette pratique associative, nous nous rendons compte du manque et du vide générés par cette absence. Manque des rencontres, des discussions, des moments de convivialité autour des terrains le samedi ou le dimanche après-midi, ou à l'occasion des multiples festivités, manifestations, défilés, concerts, repas organisés par des bénévoles toujours plus imaginatifs et chaleureux... Manque, du côté des élus, de ces instants privilégiés où à l'occasion de ces échanges informels, nous pouvons prendre le pouls de la population, tenter de répondre aux préoccupations exprimées, débattre à cœur ouvert sur des choix municipaux, confronter les avis. Oui, manque de ces instants si précieux... Finalement, cette période aura été révélatrice de l'importance de la place de la vie associative sous toutes ces formes dans notre équilibre social, même si on se serait bien volontiers passé de cette démonstration forcée!

Le blog de Bernard Perret



Moins de proximité n'est cependant pas synonyme, pour la municipalité, de moins d'actions. Nous mettons dès ce début de mandat l'énergie nécessaire pour conduire les nombreux projets sur lesquels l'équipe municipale s'est engagée. Notre responsabilité est d'autant plus forte que nous devons également, par une politique d'investissement dynamique, soutenir l'activité économique tellement malmenée ces derniers temps. Ainsi sur 2021, la commune a prévu de consacrer plus de 7 M€ sur des projets structurants et nécessaires pour continuer à améliorer le niveau de service apporté à la population. Piste cyclable et piétonne route de Majornas, étude pour une nouvelle mairie, travaux divers de voirie, investissements pour la transition écologique, rénovation des vestiaires foot et rugby, aménagement de la salle Thévenon, de la salle des P'tits Potins, du parc des Carronniers, construction de la médiathèque... La liste est longue! Avec la reprise en direct de l'accueil des enfants, la création d'une direction éducative et culturelle, le renforcement de nos moyens de communication municipaux, nous misons résolument sur l'avenir avec le souhait de tourner le dos au plus vite à la distanciation sociale et l'envie de préparer au mieux nos futures et nouvelles proximités. ■



Culture & éducation Création d'une direction de l'action culturelle et éducative

L'accueil périscolaire ainsi que le centre de loisirs (mercredi, petites et grandes vacances) ont été repris en régie directe par la municipalité le 1^{er} janvier 2021

« Cette décision fait suite à une réflexion engagée par la municipalité de se doter d'une direction commune de l'action culturelle et éducative regroupant les services de la bibliothèque et multimédia et le service enfance jeunesse, **explique Myriam Brunet, adjointe déléguée aux affaires scolaires, à la gestion différenciée, au fleurissement et au jumelage.** L'équipe municipale a également la volonté forte de maîtriser l'organisation et les coûts de l'accueil des enfants s'exerçant au sein de la Cité des enfants, située 79 chemin de Thévenon, qui rassemble la plupart des autres services municipaux dédiés à l'enfance. Lors du conseil municipal du 22 septembre dernier, il a été décidé de ne pas renouveler la convention dont bénéficiait l'association Familles rurales de Viriat, cette dernière arrivant à échéance. Les circonstances sanitaires ont accéléré cette décision afin de préserver les enfants et de maintenir leur accueil dans un lieu réservé uniquement aux activités dédiées à l'enfance. Cet accueil est intégré

au sein du tout nouveau service "actions éducatives et affaires scolaires" afin de favoriser une prise en charge cohérente et globale des enfants. La structure propose ainsi aux familles un accueil périscolaire aux enfants scolarisés à Viriat le matin de 7 h à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 19 h et les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30. Et également un accueil extrascolaire pendant les petites et grandes vacances pour les enfants scolarisés et âgés de 4 ans révolus, de 7 h 30 à 18 h 30. Pour assurer ces temps d'accueil, la commune a recruté Gaétan Marguin au poste de responsable des accueils collectifs de mineurs, en décembre dernier. Ce dernier est rattaché à Cloé Brevet, chef de service des actions éducatives et des affaires scolaires. L'équipe d'animation est composée d'une quinzaine d'animateurs diplômés et professionnels. À ce jour, ce nouveau service fonctionne de façon satisfaisante, les enfants ont retrouvé leur accueil habituel, leurs activités dans leurs locaux et leurs animateurs. La forte implication des agents et des nouveaux responsables font que la continuité du service envers les parents s'est bien passée. » ■

Les objectifs éducatifs de la commune s'appuient sur les valeurs suivantes :

- Solidarité, partage et égalité
- Citoyenneté
- Autonomie, respect et liberté

Aucun impact financier

Jusqu'à présent, les activités du périscolaire et d'accueil des enfants étaient financées par les redevances payées par les familles, les subventions de la CAF, ainsi que par une participation de la commune à hauteur de 0,86 € par heure et par enfant présent.



Service action éducative et affaires scolaires



Cloé BREVET



Cécilia BEQUIN



Gaëtan MARGUIN



Sylvain BOUTTIER



Edwige POBEL



Maxime LAPIERE



Yasmine LOUNIS



Samantha GONTHIER



Pétrona LEROY



Cassandra TEPPE



Mallaury PIPONNIER



Léna MORELE



Pauline BERNIGAUD



Laura LOUIS

Le nouveau service de l'action éducative et des affaires scolaires se décompose en deux services: celui de l'enfance jeunesse et des affaires scolaires d'une part, et celui de l'accueil collectif de mineurs d'autre part.

Ses missions:

- Définition et suivi de la politique éducative locale (PEL) et ses volets particuliers comme le projet éducatif de territoire (PEdT)
- Gestion de la partie animation de la pause méridienne
- Mise en place et gestion de l'école du mercredi
- Gestion et animation du VIP Ados
- Gestion et animation du Conseil municipal d'enfants (CME)
- Développement d'actions communales festives ou éducatives



PORTRAIT

Responsable des accueils collectifs

Âgé de 44 ans, marié et père de deux adolescents, Gaëtan, Viriati d'origine, réside à Bourg-en-Bresse depuis trois ans.

« Je suis arrivé le 1^{er} janvier 2021 à la suite d'une mutation. Après un BTS et une maîtrise en comptabilité, j'ai passé le BAFA, le BAFD, le BPJEPS et le DEJEPS. J'ai également satisfait au concours de catégorie B, filière administration, de la fonction publique territoriale. Ce qui me permet de diriger des structures pouvant accueillir plus de 80 enfants.

Durant vingt ans, j'ai travaillé en collectivité territoriale à Oyonnax. En postulant à Viriati, j'ai souhaité mettre en cohérence ma vie professionnelle et mes projets personnels.

Je souhaitais également travailler dans une commune à taille humaine et suffisamment importante pour se doter d'un service enfance jeunesse. Avec ce projet, nous souhaitons rendre pérennes les différents modes d'accueil des enfants, tout en ayant une cohérence et une continuité avec l'accueil de la petite enfance et celui des adolescents. Nous allons nous donner les moyens de mettre en place et de voir évoluer un nouveau service à destination des familles, ce qui permettra de définir un vrai projet éducatif local. Les familles ont des attentes quant à l'éducation et l'éveil de leurs enfants. Mon rôle sera d'être l'interface entre tous les acteurs concernés (enfants, parents, éducation nationale, structures d'accueil...). » ■

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DEJEPS : Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

pour la commune

Désormais, la municipalité demandera à la CAF le transfert de la convention afin que les subventions lui soient directement versées. Les redevances, quant à elles, seront versées par les parents et encaissées par la commune. Enfin, la municipalité augmentera

sa masse salariale et supprimera la subvention versée. Il est important de noter que la reprise de ce service en régie directe par la municipalité s'inscrit dans une neutralité financière qui n'aura donc aucun impact pour la commune. ■



Travaux

Salle des fêtes et salle André Chanel, les travaux sont terminés

En 2020, la salle des fêtes et la salle André Chanel ont fait peau neuve.

Des travaux d'embellissement (peinture, plafond, sol) et énergétiques (acoustique, éclairage) ont été réalisés pour ces deux salles. La cuisine de la salle André Chanel a également été rénovée. Pendant la durée des travaux, les activités et/ou manifestations ont été délocalisées dans d'autres salles de la commune.

Ces deux salles sont désormais prêtes à recevoir du public. L'équipe municipale espère qu'elles seront de nouveau utilisées en 2021 ! ■

Coût des travaux : 520 000 € HT

Durée des travaux :

- Salle des fêtes : 6 mois (de juin à novembre 2020)
- Salle André Chanel : 3 mois (de février à avril 2020)

Départs à la retraite

Trois agents ont fait valoir leurs droits

Un grand merci à Anne-Marie Famy, Valdélise José Dos Santos et Françoise Comtet pour leurs nombreuses années passées au service de la commune. Nous leur souhaitons une bonne retraite.

Anne-Marie Famy

Agent d'hygiène d'entretien à l'école maternelle de La Prairie et d'encadrement des repas des élèves de maternelle durant plus de 19 ans (du 3 décembre 2001 au 1^{er} janvier 2021).

Valdélise José Dos Santos



Agent d'hygiène et d'entretien dans les bâtiments sportifs durant plus de 11 ans (du 5 novembre 2009 au 1^{er} janvier 2021).

Françoise Comtet



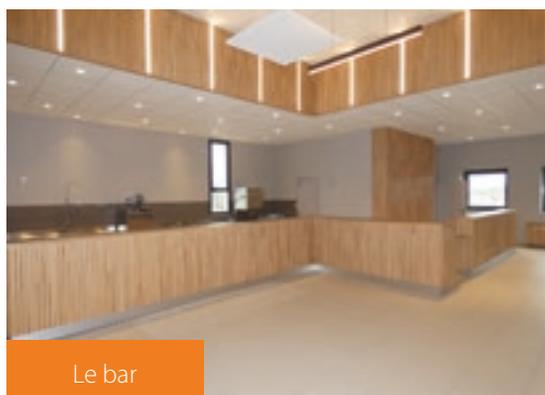
Agent d'hygiène d'entretien du centre de loisirs et du restaurant scolaire durant plus de 24 ans (du 15 mars 1996 au 1^{er} janvier 2021).



Salle André Chanel



Salle des Fêtes



Le bar



Les vestiaires

Projet

Réalisation d'une nouvelle mairie

Après avoir constaté l'impossibilité d'agrandir les locaux de la mairie historique pour un coût raisonnable, une rénovation de l'ancien bureau de poste a été entreprise pour délocaliser le service population. Ce fonctionnement éclaté sur plusieurs sites ne favorise pas la circulation de l'information, la mutualisation des accueils et l'accessibilité des services pour la population.



“ Notre commune connaît une croissance démographique constante, souligne Bernard Perret. Depuis plus de 20 ans, la commune accompagne l'augmentation de sa population et l'évolution de ses besoins en construisant et/ou en rénovant des équipements sportifs, culturels ou festifs. Il est donc nécessaire que les services à apporter à la population suivent cette augmentation. Nous sommes désormais à l'étroit dans la mairie historique et la satellisation des services n'est ni fonctionnelle ni satisfaisante. Comme nous venons d'acquérir un ensemble immobilier autour de la mairie annexe, nous avons décidé d'y réunifier l'ensemble des services municipaux avec le projet de construction d'une nouvelle mairie. Cependant, il est hors de question d'entamer les travaux tant que nous n'aurons pas clairement défini ce que deviendra la mairie historique, sachant que nous tiendrons compte du caractère noble du bâtiment. L'année 2021 sera consacrée à la réflexion concernant les fonctionnalités attendues dans la nouvelle mairie, les activités qui seront installées dans les locaux libérés et le devenir de l'ancienne mairie. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par le cabinet Profils, en tant qu'assistant maîtrise d'ouvrage. En fin d'année, nous lancerons un concours à destination des architectes. Chaque équipe devra nous proposer une image architecturale de la nouvelle mairie, les coûts de réalisation, le plan de masse ainsi que la situation des parkings. L'objectif est de couper le ruban avant 2026 ! » ■

Pistes cyclables

Aménagement de la rue de Majornas

La commune mène une réflexion approfondie pour maîtriser l'usage et les flux des véhicules motorisés ce qui se traduit en particulier par le réaménagement de l'espace public en faveur des modes doux. En 10 ans, plusieurs programmes d'investissement de piste cyclable ont ainsi été réalisés.

La réalisation d'une piste cyclable rue de Majornas permettra un maillage cyclable pour traverser le territoire de Viriat du nord au sud. Les aménagements prévus ont pour objectif d'assurer la sécurisation des circulations multimodales.

Vont donc être réalisés :

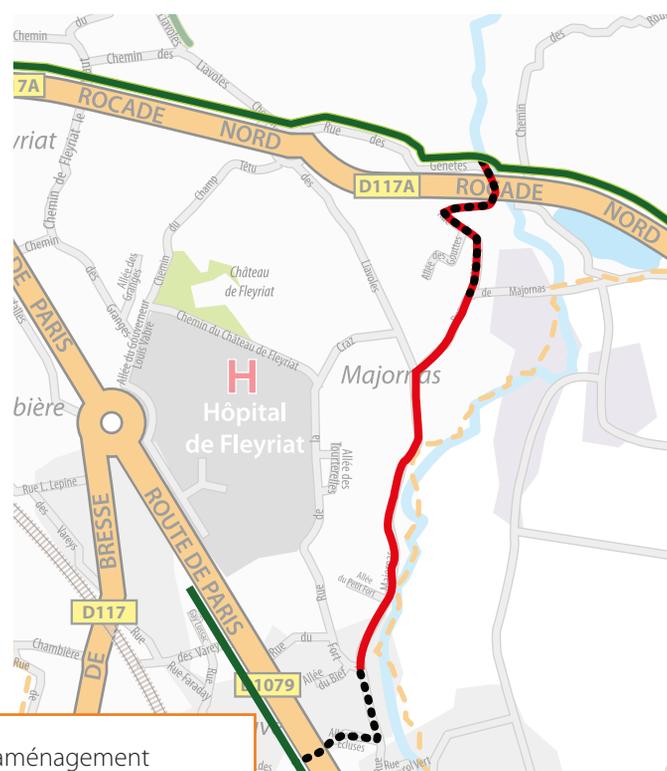
- Une piste mixte pour cyclistes et piétons
- Une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) sur la rue des Genêtes pour la liaison avec la voie verte
- Au niveau de la station d'épuration, création d'un trottoir, ce qui va engendrer la suppression des stationnements sur l'accotement
- La réfection de la chaussée
- La réalisation de plateaux ralentisseurs visant à réduire la vitesse de circulation
- La mise en conformité des arrêts de bus
- Le traitement paysager du site par la création d'espaces verts

Planning

- 2^e trimestre 2021 : consultation des entreprises
- 3^e trimestre 2021 : enfouissement des réseaux
- 2022 : travaux de cheminement doux et d'éclairage public et travaux de réfection de chaussée

Budget

- 1 250 000 € HT : travaux de voirie
- 380 000 € : enfouissement de réseaux et éclairage public ■



En rouge : projet d'aménagement
En vert : aménagement cyclable existant
En pointillé : jonction non aménagée.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Toujours présent à vos côtés



« En 2020, en raison des conditions sanitaires, nos actions à destination des aînés ont été perturbées puisque nous n'avons pas pu organiser notre repas de fin d'année ni proposer la distribution des colis de Noël, explique

Emmanuelle Merle, adjointe déléguée à l'administration générale, la cohésion sociale, la citoyenneté et aux grands projets. À Viriat, 700 personnes sont concernées par ces actions.

Dès que la situation le permettra, peut-être en juin, nous organiserons une animation (journée détente, promenade...) pour que nous puissions passer un moment agréable ensemble. Le repas de fin d'année est un moment convivial où nos aînés aiment se retrouver. C'est l'occasion pour eux de danser, de chanter. Pour certains, c'est la seule sortie de l'année. C'est important que nous puissions de nouveau nous réunir tous ensemble!

Malgré tout, le CCAS a pu poursuivre ses actions à destination des familles les plus démunies et/ou vulnérables. Tous les mercredis, nous avons distribué des colis alimentaires dont le nombre a doublé par rapport à 2019 (de 73, nous sommes passés à 150).

En cette année compliquée, ces temps de rencontre sont importants, car ils apportent du réconfort et de l'espoir aux personnes qui en ont besoin. De plus, cela nous permet d'échanger et d'aiguiller les gens en recherche d'emploi. »

N'hésitez pas à contacter **Véronique Camilleri** au 04 74 14 02 99

Annexe de la Mairie — 332 rue Prosper Convert, ouvert tous les jours, du lundi au vendredi.

Pour obtenir une aide alimentaire, il est indispensable d'en formuler la demande auprès d'une assistante sociale qui se chargera de la validation de votre dossier.



Savez-vous ?

Le CCAS fournit les services suivants : aides financières et/ou alimentaires, accompagnement des personnes âgées, aide aux familles pour les transports scolaires. Une assistance peut également être apportée pour effectuer des démarches administratives..

INFO VACCINATION

Vous avez plus de 75 ans ou vous êtes une personne à risque, vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID, appelez l'hôpital Fleyriat au 04 74 45 40 76, ou la boîte vocale 08 00 00 91 10 (numéro gratuit).

Pour vous accompagner, vous pouvez contacter le CCAS (04 74 14 02 99) et être aidé dans la prise de rendez-vous.



Conseil Municipal Enfant Le nouveau conseil a été élu



« Le 16 octobre dernier, le CME a été renouvelé et douze nouveaux membres ont été élus, souligne **Annick Lacombe, adjointe déléguée aux actions éducatives, culturelles et intergénérationnelles, et eux animations.**

Les résultats ont été officialisés par Bernard Perret en présence des parents. Les enfants ont voté dans les mêmes conditions que pour les adultes, avec un bureau de vote, une carte d'électeur pour chacun et la signature du registre. En amont, ils avaient été informés en classe du rôle du conseil municipal d'enfants. Chaque

candidat a ensuite réalisé son affiche et les élèves des deux écoles (privée et publique) ont ensuite voté.

En raison de la crise, les enfants n'ont pas encore pu se retrouver pour leurs séances. Seul un après-midi sur la citoyenneté a été organisé le 22 octobre où les anciens conseillers CM2 devenus 6^e ont passé le relais à leurs camarades. Ce fut l'occasion de leur parler du rôle de conseiller, de ce qu'est la citoyenneté. L'après-midi s'est clôturé par un goûter pris en commun.

Les mesures en vigueur ne permettent pas aux enfants de se retrouver pour l'instant. Les commissions sont reportées en avril et ce sera l'occasion pour eux d'élire leur nouveau maire. » ■

Les membres du nouveau Conseil municipal enfants :

ABICHOU Mariam (CM1), ASTIC Gabin (CM2), AYRAL Manon (CM1), BARDET Hugo (CM1), BOUCHIDA Youmna (CM1), BOURGEOIS Marius (CM2), CALARD Chloé (CM1), CHANAL Lexie (CM1), DAOUIRI-REZALI Camil (CM2), DAVID Axel (CM1), DEBIAS Julie (CM2), DUFOUR Lucien (CM1), EL RHIATI Ilyas (CM1), EZ-ZAHOURI Reda (CM2), JEAN-LE PEN Jessy (CM1), LEBIHAN Victorine (CM2), MERLE Clément (CM2), MOITEAUX Kyara (CM2), MOITEAUX Kayle (CM1), PACHES Téhanie (CM2), PELLET Lucas (CM1), PERROUX Ève (CM2), PLANCHON Andréa (CM2) et RAMOS Lissandro (CM2).



Seniors

Des mesures pour la MARPA

En raison de la crise sanitaire, des mesures strictes ont été mises en place à la MARPA. Si aucun cas n'est à déplorer, le moral des résidents a été fortement affecté.



« Au printemps 2020, le confinement qui a été imposé était très strict, explique **Claude Laurent, président de l'association**. Les 24 résidents ne pouvaient plus voir leurs familles et les repas étaient servis dans leurs appartements. Cet isolement a été compliqué à vivre, mais nous n'avons eu à déplorer aucun cas. En mai, les résidents ont de nouveau pu prendre leur repas de midi dans la grande salle où nous avons pu maintenir les distanciations. Progressivement, les visites ont de nouveau été autorisées, mais de façon limitée. Les familles devaient prendre rendez-vous pour venir voir leurs parents. À présent, les résidents peuvent de nouveau sortir pour leurs courses au village. Si le repas du midi est désormais pris en commun dans la grande salle, le repas du soir est quant à lui toujours servi en appartement. La prochaine étape sera la vaccination qui permettra d'assouplir encore ces règles et de retrouver la philosophie de vie en MARPA qui est basée sur l'ouverture vers l'extérieur. Je tiens à remercier toute l'équipe de la MARPA pour son engagement admirable. »



« Au départ, nous avons connu beaucoup d'incompréhension de la part des résidents, souligne **Myriam Bernin, directrice de l'établissement**. Ils remettaient en question ce que leur disaient leurs familles. Au deuxième confinement, ils ont été plus réceptifs. Cependant, ils subissent de plein fouet le contrecoup de ces mesures. Ne pas voir leurs proches, ne pas avoir de contact a accéléré certains départs vers des structures médicalisées. Leur moral et leurs fonctions cognitives ont baissé. C'est très dur. Au niveau de l'équipe, tout le monde a été solidaire malgré la fatigue. Nous attendons le vaccin qui permettra d'alléger les règles en place. » ■

Crise sanitaire

Mise en place d'un centre de dépistage du COVID à Viriat

En lien avec les cabinets infirmiers et la pharmacie, un centre de dépistage a été mis en place afin de permettre aux professionnels de santé de réaliser des tests antigéniques dès la mi-novembre.

« Durant la première vague, le gouvernement a demandé de mettre en place les tests PCR pour les laboratoires, explique **Olivier Deneuve, infirmier**. Or, nos cabinets étaient fermés. Nous nous sommes donc installés sur le parking de la maison pluridisciplinaire de santé, ce qui ne nous permettait pas de préserver l'intimité des personnes. Nous avons donc sollicité la municipalité qui a mis à notre disposition un chapiteau. Ainsi, les deux cabinets d'infirmiers et la pharmacie peuvent depuis deux mois assurer une permanence de 11 h à 13 h 45 chaque jour pour les cas contacts ou symptomatiques. Il n'est pas nécessaire de se faire tester si on est asymptomatique. Désormais, nous réalisons des tests antigéniques ce qui nous permet de procéder à l'analyse sur place et de transmettre le résultat au bout de quinze minutes. En moyenne, nous recevons trois à quatre personnes par heure. » ■



À noter : Pour une meilleure organisation, il est préférable de téléphoner au préalable pour prendre rendez-vous.

Cabinets infirmiers : 04 74 25 34 11
ou 06 07 69 81 57

Pharmacie : 04 74 25 34 23

Innovation

Vœux de la municipalité

Croire en notre avenir et ne jamais baisser les bras



En cette année particulière, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas dérogé à la règle et a dû s'adapter aux conditions sanitaires en vigueur début janvier. Aussi, Bernard Perret a présenté les vœux de la municipalité en direct dans une vidéo que vous pouvez retrouver sur le site de la commune (www.viriat.fr).

« Je m'adresse à vous dans un format moins convivial, certes, qu'une cérémonie se clôturant par le traditionnel verre de l'amitié, a tenu à souligner **Bernard Perret**. Mais je tenais à partager avec vous un message d'espoir, d'optimisme, de nécessité de ne jamais baisser les bras, de croire en notre avenir, en nos ressources humaines pour pouvoir nous relever, nous mobiliser et nous battre contre l'adversité. » Bernard Perret a ensuite repris synthétiquement les principaux investissements qui seront réalisés en 2021. ■



« Début novembre, nous avons été sollicités par les cabinets d'infirmiers et la pharmacie afin d'installer un chapiteau pour la réalisation des tests de dépistage, souligne **Alexis Morand, adjoint délégué à la vie associative, la transition écologique et les relations extérieures**. Ce dernier a été installé par les membres du comité des fêtes en un week-end. Nous avons la volonté d'accompagner cette action de santé publique à destination de la population et bon nombre de Viriatins ont ainsi pu se faire tester. Nous attendons maintenant le déploiement de la campagne de vaccination qui sera la réponse appropriée pour sortir de cette crise. » ■





L'Épi Viriati a un nouveau gérant

Fabien Chanal-Moguet a pris la suite de David Valençot et est désormais le nouveau gérant de la boulangerie L'Épi Viriati. La cession du fonds de commerce a été

signée le 5 octobre et la boutique a rouvert ses portes le 22 octobre. Ces quelques jours de fermeture ont permis un réaménagement des équipements.

Auparavant, Fabien Chanal-Moguet exerçait en tant que boulanger à Saint-Étienne-du-Bois. Désireux de s'installer à son compte, il a choisi Viriat, car la commune a su conserver un esprit village.

Bienvenue à Viriat!

Infos pratiques :

L'Épi Viriati — 238 rue Prosper Convert
09 75 85 24 63

Horaires d'ouverture :

- De 6 h 30 à 19 h (non-stop) le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- De 7 h à 12 h le dimanche
- Fermé le mercredi



Agenda

Calendrier des manifestations

En raison de la situation sanitaire qui évolue constamment, vous êtes invités à consulter le site internet de la mairie qui est actualisé régulièrement afin de connaître les détails concernant les manifestations prévues (maintien, annulation, conditions...).

Le festival de musique prévu à Viriat en 2020 n'aura pas lieu non plus en 2021 en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Merci pour votre compréhension.



POUR EN SAVOIR PLUS
www.viriat.fr

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la Commune de Viriat — Directeur de la publication : Kevin Chatard — Rédaction : Gwenaëlle Le Goff Viard — Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard — Impression : Comimpress — Crédit photo : Jean-Paul Boucher, Kevin Chatard

Mairie : 204, rue Prosper Convert
01440 Viriat — Tél. 04 74 25 30 88
Courriel : mairie@viriat.fr
Site web : www.viriat.fr



Travaux à venir en 2021



Route de Tanvol



Rue de Majornas

- **Entre avril et août 2021** : rénovation des anciens vestiaires du foot et du rugby et de la salle Thevenon
- **1^{er} trimestre 2021** : réfection de voirie, chemin de Tanvol
- **1^{er} semestre 2021** : travaux de génie civil pour la fibre optique
 - Secteurs concernés : quartier Jayr, rue du Fort, les Vareys, rue des Crêts, route de Marboz jusqu'à la Perrinche, allée des vieilles écoles, route des Greffets, chemin Vacagnole, chemin Aigrefeuille, rue Prosper Convert sud
- **Mars 2021** : travaux sur les réseaux de distribution en eau potable, chemin de la Gelière
- **2021 / 2022** : travaux d'enfouissement des réseaux et voirie, rue de Majornas

Enfance & Jeunesse

Huiles essentielles dans les structures d'accueil de la petite enfance

Une approche naturelle de l'assainissement de l'air



« Nous avons réfléchi à l'utilisation d'huiles essentielles dans les structures destinées à l'accueil de la petite enfance en 2020 et nous l'avons mis en place en novembre, expliquent Christelle Convers, directrice de la crèche familiale "Premier pas" et de la micro crèche "Petit à petit", et Florence Berger, directrice du multi-accueil "Main dans la main". L'objectif est d'assainir l'atmosphère en pratiquant une désinfection des locaux à l'aide de produits naturels. Cela s'inscrit dans un projet global visant à limiter les produits chimiques. Nous procédons d'ailleurs à un nettoyage complet à la vapeur. Dans cette démarche, nous sommes accompagnées par une olfactothérapeute conseillère en aromathérapie. En effet, l'utilisation d'huiles essentielles avec les

enfants doit suivre un protocole très rigoureux qui tient compte du volume et du type de pièce. Ainsi, nous ne diffusons que durant la nuit et nous aérons chaque matin pendant quinze minutes avant l'arrivée des enfants. Tous les jouets et les doudous sont placés dans des boîtes durant la diffusion. Nous utilisons de l'huile essentielle de citron pendant deux semaines et la troisième semaine, nous utilisons de l'huile essentielle de ravintsara. Cette démarche est préventive et non curative. Nous sommes en année test. Les études réalisées tendent à mettre en évidence que les enfants tout comme le personnel sont moins malades. Le matériel que nous utilisons est très pointu, ce sont des diffuseurs professionnels à ultrasons programmés de façon précise. » ■